

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

REGIE DES VOIES AERIENNES



R.V.A

Cellule de Coordination et de Suivi des Projets

PROJET D'URGENCE DE SECURITE AERIENNE (PUSA)

- Addendum N° 1 -

à l'Avis d'Appel d'Offres International paru dans UNDB N° 780 le 27 juillet 2010

et dans la presse nationale le 29 juillet 2010 sous le N° AAOI/RVA/DG/2310/2010

Aéroport International de Kisangani - Bangoka

Réhabilitation et équipement de la tour de contrôle et du bloc technique ; Construction et équipement de la nouvelle centrale électrique ;
Construction de la nouvelle caserne anti-incendie ; Extension de l'aire de stationnement avion

1. La Régie des Voies Aériennes (RVA), agissant au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, a lancé le 27 juillet 2010 un Avis d'Appel d'Offres International en vue de réaliser les travaux suivants sur l'aéroport international de Kisangani - Bangoka, en un (1) lot unique comprenant :

- La réhabilitation d'un complexe vigie/bloc technique composé de la tour de contrôle, des locaux techniques, des bureaux et salles nécessaires aux activités ; l'implantation d'un ensemble d'équipements techniques et mobiliers à intégrer dans le complexe pour en permettre l'exploitation.
- La construction d'une centrale électrique de distribution de l'énergie électrique sur la plate-forme et du réseau associé ; l'implantation d'un ensemble d'équipements techniques et mobiliers à intégrer dans le bâtiment pour en permettre l'exploitation.
- La construction d'une caserne anti-incendie composée d'un bâtiment principal, d'un bâtiment annexe, d'un dispositif de ravitaillement en eau/émulseur et d'une voie d'accès à la piste.
- L'extension de l'aire de stationnement avion (tarmac).

2. Le présent addendum a pour objet de modifier : (i) la date initialement fixée pour la remise et l'ouverture des offres et (ii) le prix fixé pour la vente des dossiers d'appel d'offres.

3. La nouvelle date de remise et d'ouverture des offres est indiquée ci-après :

- Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 4 octobre 2010 à 10h00 (heure locale).

Régie des Voies Aériennes (RVA) - Direction Générale
Cellule de Coordination et de Suivi des Projets

Croisement des av. Kabasele Tshiamala et Aéroport de N'dolo

B.P. 6574 Kinshasa 31 - RDC

Téléphone : (+243) 813 680 134 - (+243) 992 089 302

(+243) 998 163 945 - (+243) 810 143 839 - (+243) 813 680 137

e-mail : celprojetrva@yahoo.fr

regiedesvoiesaeriennes@yahoo.fr

- Les plis seront ouverts, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le lundi 4 octobre 2010 à partir de 10h30 (heure locale) dans les locaux de la Direction Générale de la RVA à l'adresse susmentionnée.

4. Le prix de vente du Dossier d'Appel d'Offres est revu comme suit :

- Le dossier d'appel d'offres (sous format électronique) peut être acheté par les candidats, sur simple demande au service mentionné ci-dessus, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trois cent (300) US \$;
- Le dossier (sous format électronique) peut être expédié par courrier express pour un montant supplémentaire non remboursable de deux cent (200) US \$.

5. Toutes les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres initial publié respectivement dans UNDB-Online le 27 juillet 2010 et dans la presse nationale le 29 juillet 2010 restent inchangées.

Kinshasa, le 13 septembre 2010

L'Administrateur Directeur Général
Jean ASSICE